

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames BERTSCHI –GENCOURT- SQUINABOL - Messieurs TREHEL – MINETTE –ATZENI –

**Absents excusés** : Mme GORET (pouvoir à M. Trehel),

**Absents** : Mrs BERJOT – HERISSANT -

**Secrétaire de séance** : Chantal BERTSCHI

Règlementairement, nous avons adressé pour information l'invitation à tous les conseillers municipaux élus au 15 mars 2020, 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.

Le compte rendu du 27 février 2020 est approuvé par les élus présents le jour du conseil précité.

**Commune : Continuité des services publics-**

Monsieur le Maire donne lecture du décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents-civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Prime taux n°1 : 1 voix

Prime taux n° 2 : 6 voix

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, accepte d'allouer pour les services techniques et administratifs, une prime au taux n° 2.

**QUESTIONS DIVERSES-**

- Commune : Recrudescence de vols sur la commune (jardinière avec les fleurs...),

- Place de la Mairie : Le constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants sur la Place de la Mairie. Nous les invitons à plus de civisme.

Séance levée à 18h53